



COMPTE-RENDU DU CCE ORDINAIRE

Du 11 ET 12 DECEMBRE 2014

1°) Election d'un nouveau Trésorier adjoint en remplacement de Mme Marie-Christine CAMILERI (FO)

➤ Candidature de Mme Emmanuelle Rousseau par le Syndicat FO

- **VOTANTS : 18**

POUR FO (7) UNSA (4) CGC(2) CFDT (2) CGT (3)

2°) Information sur les données économiques 2014 : (document strictement confidentiel)

➤ Présentation par le Directeur Financier

- ***Nous ne donnerons pas d'indicateurs chiffrés au vu de la confidentialité***
- **Variation sur 2013/2014 à la période :**
- *Accroissement de la tendance baissière sur le Parc Intégré, également sur le Parc LGF, mais moins importante.*
- *Cœur de Blé en baisse*
- *Très bonne croissance pour ST ONCE TRAITEUR*
- *Baisse générale de la clientèle*
- *Baisse des Charges du Personnel*
- *Stabilisation du taux horaire*
- *Baisse du rendement*
- *Baisse de la publicité*

- *Baisse de la marge commerciale*
- *Accroissement de la contribution négative de la société*

➤ Réalisations 2014

- Transformation du Parc au nouveau concept ALBH
- Evolution de l'Offre commerciale pour fidélisation de nouveaux clients
- Expansion du Concept ALBH en Franchise
- Poursuite des charges à la baisse d'activité
- Développement de notre filiale R2C Restauration Collective
- Développement de notre réseau ST ONCE TRAITEUR
- Fin décembre 37 Restaurants nouveau concept ALBH dont 1 LGF et 2 franchises

➤ Intervention de la Direction Générale sur la stratégie en Mars 2015

➤ Intervention CFDT :

La CFDT a indiqué que l'ambition du développement était à la hauteur par ces réalisations entreprises sur l'année 2014, avec un bon développement de rénovation du Parc Historique et notamment avec la mise en place d'ALBH SOLO sur Parking.

Que la CFDT avait encouragé notre DG dans ses ambitions des la présentation en février 2013, que ce Concept à volonté et moins cher répondait à une demande d'une clientèle populaire et familiale, mais qu'il ne fallait pas faire l'impasse sur le « Service » et les heures de fonctionnement.

La compression des coûts au-delà du raisonnable, risque à court terme de se retourner contre cette ambition de reconquérir des clients et de vouer à l'échec cette stratégie commerciale de ce Concept.

D'autre part, le développement devra se faire aussi par l'ouverture de nouveaux sites pour le développement du CA mais pas seulement sur la jonction des ex-cafétérias et des nouveaux restaurants ALBH, cela ne sera pas à court terme suffisant pour endiguer la perte du CA conséquente et à moyen terme sauver la société.

3°) Information et consultation sur la stratégie de Casino Restauration

➤ Intervention du DRH sur la nouvelle Loi de sécurisation et la BUD avec obligation de nous consulter sur la Stratégie de l'Entreprise.

➤ **Intervention CFDT :**

Nous avons mis en garde et alerter nos collègues, représentants du CCE, car l'AVIS serait un AVIS « global » sur la « Stratégie » de l'Entreprise y compris l'externalisation des salarié(e)s par la mise en LGF et en Franchise en 2014. (- 300 salarié(e)s)

Votants : 17

Favorable : 0

Défavorable : 0

Abstention : FO (7) CGC(2) CGT (2)

Ne participe pas au vote : CFDT (2) UNSA (4)

4°) Présentation des comptes de MIEL MUTUELLE

- Les comptes sont à l'équilibre avec un résultat légèrement positif
- Pas d'augmentation pour 2015 sur tous les Niveaux
- Préparation sur l'année 2015 des Contrats Responsables

5°) Frais de Fonctionnement du CCE :

- Présentation par le Trésorier
 - Comptes avec un déficit de – 5110,61 € qui se justifie de la baisse de la contribution patronale, dû à la baisse récurrente de la Masse salariale.
 - Les réserves sont toujours là, malgré ce déficit 2014, en solde de + 147 862 €
 - Il est adopté à l'unanimité les comptes de 2014 et le renouvellement du dispositif pour les O.S. pour 2015.

- Présentation de l'étude par la Secrétaire (FO) et le Président (DRH) de la tarification d'une Secrétaire administrative extérieure pour la prise de notes en CCE et la rédaction des PV. Pour que le CCE et les salariés les aient en temps raisonnable (plusieurs mois d'attente)

La DRH nous demande de prendre en charge pour 2014 en moitié (50%) à hauteur de 10 000 € la rédaction des PV en retard sur 2014 (CCE Ordinaires et extraordinaires) et que pour 2015, la Direction prendrait en charge totale les PV extraordinaires et les ordinaires par le CCE.

- **CFDT et CGT nous n'avons pas été d'accord sur le passif de 2014, car sur les PV extraordinaires sont imputables à la Direction, c'est bien Elle qui déclenche tous les mois (restructuration) des réunions extraordinaires !!!! FO/UNSA/CGC ne les dérangés pas à ce que notre Argent de frais de fonctionnement et ceux des CSE servent à payer des PV en retard de la DRH et de FO !!!**

Vote

Pour passif 2014/ FO/UNSA/CGC / **Abstention : CFDT (2) CGT (3)**

Pour 2015/ à l'unanimité

6°Information et consultation du CCE sur le projet de Plan de Formation 2015 :

- **CQP = certificats de qualifications professionnelle**
- **Employé Poly Compétent (N1ech 2 et 3) = 20 stagiaires = 38 600 €**
Sur 6 mois /35 h en centre + 27 jours de formation en restaurant + 10h de e-Learning
 - **Assistant à la direction d'un restaurant (N4 ech 1et 2) = 24 stagiaires 51 000 €**
35 h en centre + 35 jours en formation en restaurant + 12h de e-Learning

➤ **Intervention CFDT**

La CFDT a été porteuse des CQP de branche pour un Parcours de formation reconnaissant mais surtout valorisant pour les salarié(e)s

Quand nous voyons encore l'état de notre Grille de salaire (la même que dans la branche avec 3 échelons au Niveau 1 en dessous du SMIC et bientôt 4, voir 5) avec l'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2015, nous ne sommes pas surpris de peu d'attractivité de salariés qui veulent s'investir professionnellement sur une période à très longue, pour rester au SMIC, dans leur vie professionnelle.

Il est inadmissible, malgré le CICE et maintenant le Pacte de Responsabilité de ne pas reverser aux salarié(e)s les dividendes salariales d'une reconnaissance d'un vrai Parcours professionnel avec une véritable Grille de salaire d'entreprise revalorisée, dès le début de chaque année, avec une véritable NAO .

Le Compte Formation, sera un axe de dispositif pour les salarié(e)s de pouvoir choisir leur formation en extérieur, bien sur pour l'instant limité à 150h.

Vote : 18

Favorable : FO (7) UNSA (4)

Abstention : CGC (2) CGT (2)

Ne participe pas au vote : CFDT (2)

7°) Bilan de la Charte Location Gérance Franchise :

➤ Présentation du Bilan de la Charte LGF par la RRH

Commentaires CFDT :

(Difficile pour nous d'élaborer des indicateurs précis, car nous n'avons pas de documents remis), malgré notre Intervention, mais à priori ça n'a pas déranger nos petits camarades des autres O.S. = FO/UNSA/CGC/CGT.....

Nous aurons ce document, probablement avec le PV de la Réunion de ce CCE Ordinaire dans quelques mois !!!! Sûrement pour Juillet 2015 !!!!

- *Nous pourrions retenir que sur l'année 2014, plus d'une 15 d'établissements sont passés en mode d'exploitation LGF avec une externalisation de plus de 300 salarié(e)s sur une Année. (sans compter les départs proposés par la Direction)*
- *Nous pouvons dire qu'à ce jour, depuis le début de la Restructuration, nous sommes bien en dessous des 2000 salarié(e)s pour une Entreprise qui été l'un des fleurons de la Restauration Commerciale en France fin des années 90, avec plus de 7300 salarié(e)s !!!! Et ce n'est pas encore fini !!!!*

Notre Bilan est plus démonstratif en indiquant que cela représente en destruction net d'Emplois ou parfois, d'externalisation d'Emplois

+ De 5 fois la Chaîne de Restauration « Bistro Romain »

+ De 2 fois l'Entreprise Nationale « VIRGIN »

+ De 3 fois l'Entreprise Nationale « La REDOUTE »

Plus DE 5000 Salarié(e)s ont disparus du Périmètre de Casino Restauration /Groupe Casino en 15 ans.....

Fin du CCE

Serge Nardelli

Représentant Syndical National